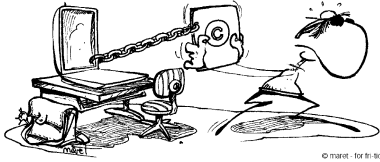


Utilisation d'Internet (charte)

Dans notre classe, nous avons la possibilité d'utiliser Internet. Ensemble, nous avons parlé des avantages et des risques de ce moyen d'information formidable; nous avons décidé de mettre en place des règles pour son utilisation.



À l'école, l'accès à Internet est, en principe, réservé aux projets et travaux scolaires. Je demande l'autorisation à mon enseignant-e pour d'autres usages.

De nombreux éléments présents sur Internet sont protégés par le droit d'auteur; je ne peux pas en disposer librement.



Ce que je dis ou fais dans la cour ne dure qu'un instant; ce que je dis ou fais sur Internet constitue au fil du temps mon «identité numérique» et risque de durer pour toujours.

Si je suis harcelé-e par le biais des réseaux (injures, humiliations, menaces, exclusion...), j'en parle à un adulte de confiance. Le cyber-harcèlement est punissable par la loi.



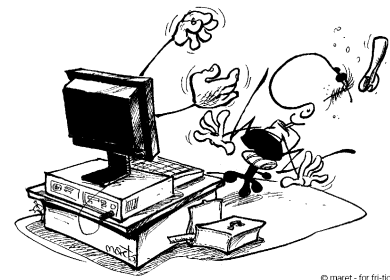
Lorsque je publie des informations sur Internet, je cite les sources des images et des textes que j'utilise ou bien je produis mes propres documents.

Je garde mes mots de passe pour moi, ils sont comme les clés de ma maison.



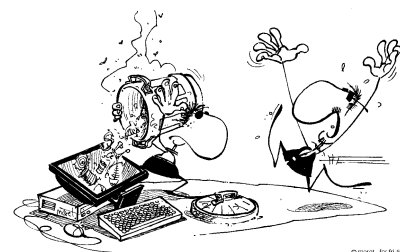
Je ne révèle pas mes informations personnelles ni celles de mes amis (nom, numéro de téléphone, adresse de courriel, photo, vidéo) à des personnes que je rencontre dans l'environnement Internet.

Lorsque je découvre des contenus choquants sur Internet, j'en parle à un adulte de confiance.



La publication de photos ou de vidéos de personnes sur Internet ne peut se faire qu'avec leur accord; les noms d'élèves ne peuvent en aucun cas figurer avec leur photo sur un site scolaire.

Je ne peux pas publier des injures, des propos racistes ou diffamatoires ou de la pornographie sur le web (réseaux sociaux, livres d'or, commentaires de blogs) ou encore par le biais du téléphone portable. La diffusion et le stockage de telles données sont également prohibés.



Chers parents,

Vous savez sans doute que toutes les écoles de notre canton sont reliées à Internet et que les élèves/étudiant-e-s réalisent des travaux collaboratifs, de publication et de recherche grâce à ce moyen de communication. Le plan d'études romand, entré en vigueur en 2011, définit comme une compétence clé la capacité d'utiliser les médias, les images et les technologies de l'information et de la communication (MITIC) de manière pertinente au service des apprentissages, à condition bien sûr de réfléchir aux risques qui vont de pair avec l'utilisation de ces outils.

Afin de développer les compétences médias des élèves/étudiant-e-s, nous les avons associé-e-s à la mise en place des règles et devoirs régissant l'utilisation d'Internet dans notre école. La charte que vous trouverez au recto de cette lettre est l'aboutissement de ce travail de réflexion et de prévention. Nous vous invitons à vous joindre à cette démarche de sensibilisation en signant avec votre enfant ce document et espérons que cette charte facilitera aussi une discussion sur l'utilisation d'Internet à domicile.

Notre école possède également un site web. Ce site, accessible sous www.cerclescolaire.ch, contient de nombreuses informations utiles à la bonne marche de notre école (mémento, fiches d'inscription, calendrier scolaire, etc.), mais aussi des pages qui reflètent la vie de l'établissement / de la classe. Pour que ce site puisse illustrer les activités et projets en cours, nous aimerions publier des photos et des travaux d'élèves / étudiant-e-s, et de ce fait, sollicitons votre accord pour l'utilisation de photos où votre enfant serait reconnaissable ou de travaux réalisés par votre enfant.

Il va de soi que l'école s'engage :

- à trier les photos soumises à la publication, dans le respect des élèves/étudiant-e-s et de leurs enseignant-e-s et à privilégier les photos de groupe;
- à protéger l'accès de photos individuelles sur lesquelles les élèves sont clairement reconnaissables (mot de passe) ;
- à demander un accord oral préalable à l'élève/étudiant-e avant de transmettre une production particulière (textes, photos de dessin, peintures) pour publication sur le site;
- à ne diffuser aucune donnée personnelle (nom, prénom, adresse ou tout autre renseignement) de l'élève sur le site Internet.

Vous pouvez en tout temps exiger le retrait d'une image ou d'une production particulière si leur publication vous dérange ou dérange votre enfant. Vous pouvez également retirer votre autorisation générale en contactant le secrétariat de l'école ou l'enseignant-e.

Nous tenons à préciser que l'école n'autorise en aucun cas la republication des ces images sur les réseaux sociaux ou sur toute autre plateforme ou app de partage.

Nous avons pris connaissance de la Charte Internet de l'école (signature apposée dans le document Récapitulatif des signatures) et soutenons les règles de bon fonctionnement qu'elle contient.

Nous autorisons l'école à publier des photographies sur lesquelles notre enfant apparaîtrait dans le respect des engagements ci-dessus.

Nous autorisons l'école à publier des reproductions d'œuvres (textes, sons, images) créées par notre enfant.